



## MRC de Témiscamingue

\* Béarn \* Belleterre \* Duhamel-Ouest \* Fugèreville \* Guérin \* Kipawa \* Laforce \* Laniel (TNO) \*  
Latulipe-et-Gaboury \* Laverlochère-Angliers \* Lorrainville \* Moffet \* Nédélec \* Notre-Dame-du-Nord \* Rémigny \*  
St-Bruno-de-Guigues \* St-Édouard-de-Fabre \* St-Eugène-de-Guigues \* Témiscaming \* Ville-Marie

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209 ● Ville-Marie (Québec) J9V 1X8  
Téléphone : 819 629-2829 / Ligne sans frais : 1 855 622-MRCT (6728) ● Télécopieur : 819 629-3472  
Courriel : [mrct@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:mrct@mrctemiscamingue.qc.ca) ● Site Internet : [www.mrctemiscamingue.org](http://www.mrctemiscamingue.org)

# Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019

## Présentation de projet et demande d'aide financière

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

Titre du projet : \_\_\_\_\_

Décrivez sommairement les objectifs et la nature du projet pour lequel vous demandez une aide financière :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

S'il s'agit de la poursuite d'un projet antérieur, indiquez le numéro de celui-ci : \_\_\_\_\_

### 2. IDENTIFICATION DU PROMOTEUR ET ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Nom du représentant : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_, poste \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Organisme sans but lucratif (OSBL) : oui  non

### 3. IDENTIFICATION DE L'EXÉCUTANT (SI DIFFÉRENTE)

Nom du représentant : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

### 4. LOCALISATION DU PROJET

Municipalité régionale de comté de Témiscamingue

Municipalité : \_\_\_\_\_

### 5. TENURE

Territoire public sous CAAF :  Territoire public hors CAAF (bloc de lot) :

Petite propriété privée (-800 ha) :  Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

### 6. DÉSIGNATION CADASTRALE (S'IL Y A LIEU)

Canton : \_\_\_\_\_

Rang : \_\_\_\_\_ Territoire non organisé :

Lot : \_\_\_\_\_ Feuillet(s) n<sup>o(s)</sup> : \_\_\_\_\_

## 7. PÉRIODE D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

Échéancier du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Quels sont les facteurs ou contraintes qui peuvent affecter le délai d'exécution du projet?  
(exemples : précipitation de neige, niveau de l'eau, etc.)

---

---

---

---

---

## 8. LA CRÉATION D'EMPLOIS

À l'aide du tableau suivant, indiquez le nombre de personnes ainsi que le nombre de semaines de travail prévus au projet pour les différents postes de travail.

POSTE DE TRAVAIL	NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE DE SEMAINES
<b>Supervision</b> (professionnel (ingénieur forestier), contremaître, etc.)		
<b>Travaux préparatoires</b> (rubannage, martelage, inventaire, etc.)		
<b>Exécution</b> (ouvriers, opérateurs, etc.)		
<b>Machinerie et transport</b> (fardier, pelle, camion, niveleuse, etc.)		
<b>Autres (s'il y a lieu)</b>		
<b>Total</b>		

## 9. COÛT PRÉVISIONNEL DU PROJET

**N.B. :** Les dépenses engagées avant l'acceptation de la présente demande ne peuvent pas être incluses aux coûts prévisionnels ci-dessous, car l'aide financière ne peut s'appliquer qu'aux travaux et dépenses à venir pour réaliser ou compléter le projet.

Indiquer ici tous les coûts prévisibles pour réaliser le projet, en les détaillant selon les activités ou motifs de dépenses (taux horaire pour chaque travailleur, coût unitaire pour chacun des matériaux utilisés, etc.).

TYPE D'ACTIVITÉS – DESCRIPTION DES TRAVAUX / DÉPENSES	COÛT ESTIMÉ
	_____ \$
	_____ \$
	_____ \$
	_____ \$
	_____ \$
	_____ \$
	_____ \$
	_____ \$
	_____ \$
	_____ \$
	_____ \$
<b>Coût prévisionnel total</b>	_____ \$

**Veillez annexer les informations techniques pertinentes (si disponible)**

**Exemples :**

- Estimé des travaux par le contractant;
- Estimé des matériaux requis pour le projet.

## 10. FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET

**N.B. :** Les contributions faites pour des travaux ou activités déjà exécutés avant l'acceptation de la présente demande ne doivent pas être inscrites dans le tableau de financement prévisionnel ci-dessous, car le calcul de l'aide financière ne comptabilise que les travaux et dépenses à venir pour réaliser ou compléter le projet.

Indiquer ici toutes les sources de financement et autres formes de contributions que vous prévoyez obtenir.

MISE DE FONDS DU MILIEU		
Nom de l'organisme <small>(Nom des organismes participant au financement du projet, incluant les autres ministères ou organismes gouvernementaux)</small>	Nature de la contribution <small>(Exemples : mise de fonds en argent, campagne de souscription, don de matériel, bénévolat, etc.)</small>	Montant
		_____ \$
		_____ \$
		_____ \$
		_____ \$
		_____ \$
		_____ \$
		_____ \$
		_____ \$
Pour le bénévolat, préciser le nombre de personnes et le nombre d'heures travaillées		
<b>1. Sous-total (mise de fonds du milieu)</b>		_____ \$
<b>2. Subvention demandée au programme : maximum 75% pour les travaux de voirie et les projets de promotion de la forêt)</b>		_____ \$
<b>Total (additionnez 1 + 2)</b>		_____ \$

## 11. SIGNATURE DE L'INGÉNIEUR FORESTIER

**Signature de l'ingénieur forestier qui s'associera au projet et signera le rapport final**

Lettres moulées : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

## 12. SIGNATURE DU DEMANDEUR

Je certifie que les renseignements donnés dans le présent formulaire sont vrais, exacts et complets pour autant que je sache.

\_\_\_\_\_  
Signature Titre

\_\_\_\_\_  
Date

### **13. LISTE DES DOCUMENTS REQUIS AVEC LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

#### **DOCUMENTS À METTRE EN ANNEXE**

**Ne pas oublier de joindre à votre demande les documents suivants :**

- Carte de localisation des travaux (échelle appropriée);
- Copie des croquis, plans et devis, études préliminaires, etc., si disponible;
- Tous autres documents pertinents à l'étude de votre projet.

N.B. : Les permis, avis ou autorisations devront être demandés avant l'exécution du projet.

#### **PERMIS, AUTORISATION ET AVIS**

Veillez cocher la ou les cases suivantes, si vous avez demandé ou obtenu un permis, une autorisation ou un avis des ministères ou des compagnies forestières ci-dessous :

- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (Forêt) :
  - Réfection d'un chemin comprenant l'installation de ponts ou de ponceaux;
  - Travaux comprenant la coupe de bois.
  
- Industrie forestière :
  - Construction ou réfection d'un chemin, section de chemin, pont ou ponceau (prévu ou non au plan d'aménagement).

Pour l'amélioration d'un chemin déjà existant dans le même corridor routier, il n'est pas nécessaire d'obtenir une autorisation du MERN, secteur Territoire.